

DOSSIER DE PRESSE

9 & 10
NOVEMBRE
2017



CONGRÈS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE & DE L'EMPLOI CENTRE DE FORMATION DE LA DGEE



Ministère du Travail, de la Formation professionnelle
et de l'Emploi, en charge de la fonction publique,
de la recherche et de l'enseignement supérieur



LE CONGRÈS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE & DE L'EMPLOI

PRÉSENTATION

Le Congrès de la formation professionnelle et de l'emploi se tiendra le jeudi 9 et le vendredi 10 novembre 2017, au centre de formation de la DGEE.

Cet événement est organisé conjointement par le Ministère du travail, de la formation professionnelle et de l'éducation, en charge de la fonction publique, de la recherche et de l'enseignement supérieur, et par le Fonds Paritaire de Gestion.

Le congrès réunira les acteurs publics et privés de la formation professionnelle et de l'emploi qui seront amenés à réfléchir et à débattre sur les trois thématiques suivantes :

- **Atelier 1** : Inscrire la Polynésie française dans une démarche d'anticipation des besoins en emploi et en compétences.
- **Atelier 2** : Inscrire la Polynésie française dans une démarche d'efficience en termes de mise en œuvre de la formation initiale (scolaire, supérieure universitaire et non) et professionnelle continue.
- **Atelier 3** : la formation professionnelle des salariés,
 - o 3a : la Polynésie française dispose-t-elle d'une offre de formation suffisante ?
 - o 3b : comment formaliser la mutualisation des ressources pédagogiques et financières (intra et extra-Polynésie) ?

OBJECTIF

Chaque année, près de 5 000 jeunes polynésiens décrochent avec succès leur diplôme de fin d'études secondaires et d'études supérieures, 2 100 demandeurs d'emploi bénéficient d'une formation et 13 200 salariés bénéficient d'une formation professionnelle continue.

Cependant, le chômage et l'exclusion existent toujours. Afin de favoriser la sécurisation de l'emploi par la formation, il est nécessaire de dépasser trois obstacles :

- la connaissance approximative des besoins en compétences et des entrées des individus sur le marché de l'emploi
- la mise en œuvre segmentée des aides publiques en matière de formation et d'emploi
- la capacité limitée des opérateurs de formation à répondre à des besoins de formations spécifiques et restreintes.

Les réponses apportées par la réflexion menée pendant le Congrès permettront d'avancer sur la question et trouver les solutions de demain pour assurer le développement économique et social de la Polynésie française.

PROGRAMME

9 NOVEMBRE 2017

Heures	Lieux	Actions
8h00 à 8h20	Patio	Accueil (café et viennoiseries)
8h30 à 8h45	Amphithéâtre	Ouverture – discours 1. Partenaires sociaux (FPG) 2. Représentant du Haut-Commissariat 3. Madame le Ministre, Tea FROGIER Présentation des objectifs du CFE et des ateliers
9h00 à 11h30	Salle n° 13	Atelier 1 : Inscrire la Polynésie française dans une démarche d'anticipation des besoins en emploi et en compétences.
	Salle n° 14	Atelier 2 : Inscrire la Polynésie française dans une démarche d'efficacité en termes de mise en œuvre de la formation initiale (scolaire, supérieure universitaire et non) et professionnelle continue.
11h45 à 13h00	Patio	Pause-déjeuner
13h30 à 16h00	Salle n° 13	Atelier 1 : Inscrire la Polynésie française dans une démarche d'anticipation des besoins en emploi et en compétences.
	Salle n° 14	Atelier 2 : Inscrire la Polynésie française dans une démarche d'efficacité en termes de mise en œuvre de la formation initiale (scolaire, supérieure universitaire et non) et professionnelle continue.

10 NOVEMBRE 2017

8h00 à 8h20	Patio	Accueil (café et viennoiseries)
8h30 à 9h00	Amphithéâtre	Mot d'accueil des partenaires sociaux en matière de formation professionnelle continue
9h00 à 9h30		Présentation de la cartographie de la formation professionnelle continue en Polynésie Française
9h30 à 11h00	Salles n° 6 et 7	Atelier 3a : la formation professionnelle des salariés, la Polynésie française dispose-t-elle d'une offre de formation suffisante ?
	Salles n° 8 et 9	Atelier 3b : la formation professionnelle des salariés, comment formaliser la mutualisation des ressources pédagogiques et financières (intra et extra-Polynésie) ?
11h00 à 12h00	Amphithéâtre	Travaux de rédaction des restitutions
12h00 à 13h00	Patio	Pause-déjeuner
13h30 à 14h00	Amphithéâtre	Restitution des travaux de l'atelier 1
14h00 à 14h30		Restitution des travaux de l'atelier 2
14h30 à 15h00		Restitution des travaux de l'atelier 3
15h00 à 15h30	Amphithéâtre	Discours de remerciement Partenaires sociaux (FPG) Représentant du Haut-C Madame le Ministre, Tea FROGIER
15h30 à 16h30	Patio	Cocktail de « l'amitié »

Thème :

Inscrire la Polynésie française dans une démarche d'anticipation des besoins en emploi et en compétences.

Préambule :

L'évolution économique souhaitée par le Gouvernement de la Polynésie française, au travers des projets structurants, et les conséquences encore prégnantes de la crise de l'emploi (5 650 emplois détruits, 22% taux de chômage) obligent à la mise en place d'outils adaptés afin d'anticiper les évolutions économiques et d'en limiter les conséquences sociales.

Le Pays doit renforcer sa capacité d'anticipation des mutations économiques, les entreprises doivent disposer d'une meilleure connaissance des ressources territoriales et de leurs évolutions, et les individus (étudiants, salariés, demandeurs d'emploi) en retirer des outils de sécurisation de leur parcours de formation et d'insertion professionnelle.

Questions :

- 1) Comment résoudre l'équation suivante:
$$\text{compétences disponibles} - \text{compétences non disponibles} = \text{besoins en emploi et en compétences} ?$$
- 2) Comment le Pays peut-il accompagner une entreprise qui dispose ou non d'une GPEC, afin d'améliorer ou de mettre en place l'identification de ses besoins ?

Thème :

Inscrire la Polynésie française dans une démarche d'efficacité en termes de mise en œuvre de la formation initiale (scolaire, supérieure universitaire et non) et professionnelle continue.

Préambule :

Dans le domaine de la formation professionnelle tout au long de la vie, la Polynésie française a développé un ensemble d'outils (opérateurs de formation et dispositifs) permettant d'assurer sa compétence en matière de formation professionnelle.

Néanmoins, des inégalités persistent, résultant, d'une part, d'un facteur socio-économique, à savoir la capacité limitée des opérateurs publics et privés de formation à répondre aux demandes du marché du travail en raison de la faible taille critique de ces marchés, et d'autre part, d'un facteur lié à l'éloignement géographique, qui engendre des surcoûts disproportionnés au regard du coût « normal » d'une formation.

Grâce à une mise en œuvre mutualisée et efficace des dispositifs actuels et aux partenariats à établir avec LADOM ou le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, le Pays doit être en mesure de résorber les inégalités qui sont de nature à entraver le développement économique et social de la Polynésie française.

Questions :

- 1) Quels sont les besoins en termes de formation en Polynésie française ?
- 2) Comment mutualiser les moyens financiers et pédagogiques disponibles ?

ATELIER 3

Thème 1 : La formation professionnelle des salariés, la Polynésie française dispose-t-elle d'une offre de formation suffisante pour répondre aux besoins de compétences locales ?

Constat : Nécessité de renforcer l'offre de formations

- Atelier 1.1 (salle 6) : Pourquoi et comment **renforcer** l'offre de formations en Polynésie française ?
- Atelier 1.2 (salle 7) : Pourquoi et quelles sont **les exigences** en termes de qualité de la formation ?

Thème 2 : La formation professionnelle des salariés, comment formaliser la mutualisation des ressources pédagogiques et financières (intra et extra-Polynésie) ?

Constat : Nécessité de créer une synergie pour répondre aux attentes de compétences (employabilité, compétitivité...)

- Atelier 2.1 (salle 8) : Quelles sont les ressources et comment **optimiser** leur utilisation ? sur quel type de formation (présentiel ou à distance) ? Comment intégrer les nouveaux modes de formation (nouvelles technologies, méthodologie interactive,...) ? (débat centrés sur les îles, inter îles, hors Polynésie)
- Atelier 2.2 (salle 9) : quelles sont vos attentes et **reconnaisances** sur le retour sur investissement de la mutualisation des ressources ?